



FRUITGARD® -I-50

CONCENTRÉ FONGICIDE POUR LE TRAITEMENT POSTRÉCOLTE D'AGRUMES

Utilité:

Concentré émulsionnable du fongicide IMAZALIL pour le traitement post-récolte des agrumes. FRUITGARD-I-50 peut être utilisé dans un drencher, avec un applicateur de fongicides ou mélangé avec un enrobage à la cire lors du traitement post-récolte des agrumes. Il contrôle les principaux champignons à l'origine du pourrissement: *Penicillium spp*, *Alternaria spp*, *Diplodia spp*, *Phomopsis*,... Il inhibe la sporulation des champignons existants et empêche leur propagation.

Composition:

IMAZALIL..... 50.0% p/v (500 gr/litre)

Propriétés:

Aspect: Liquide transparent de couleur orange-marron.

Odeur: Caractéristique.

pH (1%): Approx. 7

Densité (20°C) (Kg/L): 1.075 – 1.175

Mode d'emploi et dose:

Mode d'emploi: FRUITGARD-I-50 peut être utilisé dans un Drencher, avec un applicateur de fongicides ou mélangé avec un enrobage à la cire. Pour le Drencher, préparez la dose recommandée et trempez les fruits pendant 25-30 secondes. Pour l'applicateur de fongicides, préparez la dose et pulvérisez directement sur les fruits bien secs. Pour l'enrobage à la cire, mélangez lentement le produit avec la cire et appliquez le mélange avec l'applicateur de cire.

Dose: Drencher et bain: 0.1% v/v - 1 litre/1000 litres d'eau.

Applicateur de fongicides: 0.2-0.3 % v/v - 2-3 litres/1000 litres d'eau.

Enrobage à la cire: 0.4 % v/p - 0.8 litres/200 Kg de cire.

Lorsque la législation en vigueur du pays destinataire l'exige, il faudra écrire sur l'étiquette des emballages utilisés lors du transport des fruits traités : "Fruits traités avec une protection fongicide d'imazalil".

Conditionnement:

Bouteille en plastique. Contenu net: 1 litre.

AUTORISATION DE VENTE (NUMÉRO D'HOMOLOGATION): F05-3-001

REV.: 02/2015

ISO 9001

BUREAU VERITAS
Certification

